

Titre d'emploi: Technicienne ou technicien en loisirs

Numéro de concours : 632

Ton équipe : Culture, des loisirs et de la vie communautaire

Nombre de postes à combler : 2

Statut : Col Blanc Temporaire/Saisonnier

Salaire : 29,82\$ à 37,94\$

Nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

Modalités de travail : Hybride

Durée du contrat : 12 mois

Période d'affichage : 2026-10-16 au 2026-11-01

*** Important : Vous rendre sur le site www.v3r.net afin de soumettre votre candidature ***

Ton rôle

- Apporter un soutien technique et administratif à l'organisation, la programmation et l'animation des activités;
- Établir les paramètres, coordonner les intervenants, promouvoir et gérer les activités spéciales;
- Travailler en équipe pour la planification, la réalisation et l'évaluation de programmes (arénas, camps de jour, petits et grands événements, etc.);
- S'intégrer et participer activement dans divers comités;
- Assurer la logistique des activités en lien avec les services municipaux et diffuser l'information;
- Agir comme personne-ressource auprès d'une clientèle diversifiée;
- Soutenir les organismes dans la réalisation de leur mission;
- Effectuer des visites terrain;
- Procéder à des suivis administratifs (ex. post-mortem, rapport, statistiques, etc.).

Tes avantages

- Pourcentage en compensation hebdomadaire pour les avantages sociaux;
- Programme d'aide au personnel et sa famille avec accès à des spécialistes en psychologie, nutrition, finances personnelles, orientation scolaire, etc.;
- Indexation annuelle telle que définie dans la convention collective pour que ton salaire suive le coût de la vie;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Ce poste est assujéti à la convention collective du personnel col blanc de la Ville de Trois-Rivières.

Qualifications

- Diplôme d'études collégiales en techniques de gestion et intervention en loisir ou l'équivalent;
- Deux ans d'expérience pertinentes aux attributions;
- Permis de conduire classe 5 valide.

Compétences

Communication

Esprit de collaboration

Gestion du temps et des priorités

Ordre et structure

Raisonnement et analyse

Le savais-tu ?

La Ville de Trois-Rivières souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Au besoin, un soutien peut être offert aux personnes en situation de handicap pour les étapes de présélection et de sélection.